



Vos droits

2014 / 2015

SNFOLC

Revue du Syndicat National Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Sommaire

Les obligations réglementaires de service	2
Décharges de service	3
Autres tâches	4
Prise de fonction	5
Traitement	8 et 9
Primes et indemnités	8, 9 et 10
Les heures supplémentaires	11
Prestations familiales	12
Autorisations d'absence	13
Maladie Santé - Droits à congés	14
Protection	15
Droits syndicaux	16

Le syndicat pour faire respecter vos droits



Le ministre Peillon n'a pu imposer la mise en application de son décret pour l'année 2014-2015. Son successeur, V. Hamon a publié le décret le 20 août 2014 mais c'est toujours le décret de 1950 qui s'applique cette année. Il nous confère des droits et des garanties. Ils doivent être respectés. Ce guide vous permet de les connaître. Le syndicat FO vous aide à les défendre.

Site Internet du SNFOLC : www.fo-snfolc.fr

Supplément N°1 de l'application Force Ouvrière des Lycées et Collèges / N° 400 de septembre 2014

Guide Vos droits 2014 / 2015 du SNFOLC

A demander à votre délégué syndical FO ou au SNFOLC départemental ou académique



Du 27 novembre au 4 décembre
aux comités techniques,
aux CAP et aux CCP
votez et faites voter
FORCE OUVRIERE